



4 rue de Béarn
92210 Saint Cloud
Tél. : 01 46 02 47 80
Fax : 01 46 02 47 81
stcloud@barrere-dufau.fr



ATTESTATION DE SUPERFICIE PRIVATIVE (*)

Rapport ATS22041_car1_lot065.doc établi en un exemplaire original le 21/07/2022
Ce rapport comporte 2 pages et 1 page d'annexe

CHÂTILLON (92)
78, avenue de Paris - Résidence «Edelweiss»
Section I n°260
Appartement situé au 5^{ème} Etage porte à gauche au fond du couloir
Lot n°65



OBJET DE LA MISSION :

La présente mission consiste à établir la superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot de copropriété en référence à l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, au décret n° 97-532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété.

Décret n° 97-532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété :

Art 4-1- La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres.

Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Art 4-2- Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m² ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée en 4-1.

Désignation du propriétaire :

Nom : Mme LECESVE
Adresse : 1, allée Berlioz
92320 CHÂTILLON

Désignation du donneur d'ordre :

Nom : SCP TOULLEC-CORDANI
Adresse : 4, rue Salvador Allende
92000 NANTERRE

Désignation de l'opérateur

Nom : DUFU Olivier
Raison sociale : SARL BARRERE et DUFU Géomètres Experts
Adresse : 4, rue de Béarn 92210 SAINT-CLOUD
N° de Siret : 381 128 016 00023
Assurance : VERLINGUE / AXA
N° de police : 10617157804

ATTESTATION :

Suite à la visite et au mesurage effectué le 18/07/2022, je soussigné Olivier DUFAU, Géomètre Expert DPLG inscrit à l'Ordre des Géomètres Experts sous le n° 5099 atteste que:

l'Appartement situé au 5^{ème} Etage porte à gauche au fond du couloir, de l'immeuble sis : 78, avenue de Paris - Résidence «Edelweiss» 92320 CHÂTILLON constituant le **Lot n°65** de la Copropriété, a une superficie privative (Loi Carrez) de : **63,1 m²**

Tableau de surface des pièces bâties :

Etage	Nom de la pièce	Surfaces Privatives (m ²)	Surfaces non prises en compte (m ²)	Justification
5 ^{ème} Etage	Entrée	7,9		
	Cuisine	7,7		
	Séjour	18,7		
	Chambre 1	11,0		
	Chambre 2	10,1		
	Dégagement	3,0		
	Salle de bains	3,6		
	W.C.	1,1		
	Balcon			2,6
Sous-sol	Cave n°65			Non visitée – Lot n°178
Total loi Carrez :		<u>63,1</u>	<u>2,6</u>	

OBSERVATIONS:

Les éventuels plans annexés au Règlement de Copropriété ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas pu vérifier la concordance entre la configuration actuelle des locaux et l'État Descriptif de Division.

Cette attestation a été établie suivant les déclarations du mandataire, sans vérification du titre de propriété.

Cette attestation a été établie à partir des éléments portés à notre connaissance, soit:

- le commandement de saisie immobilière du 31 Mai 2022.

Fait, en 1 exemplaire, à Saint-Cloud le 21/07/2022 pour servir et valoir ce que de droit.

Le Géomètre-Expert, Olivier DUFAU



DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N° : 2292E1661186J
Etabli le : 21/07/2022
Valable jusqu'au : 20/07/2032

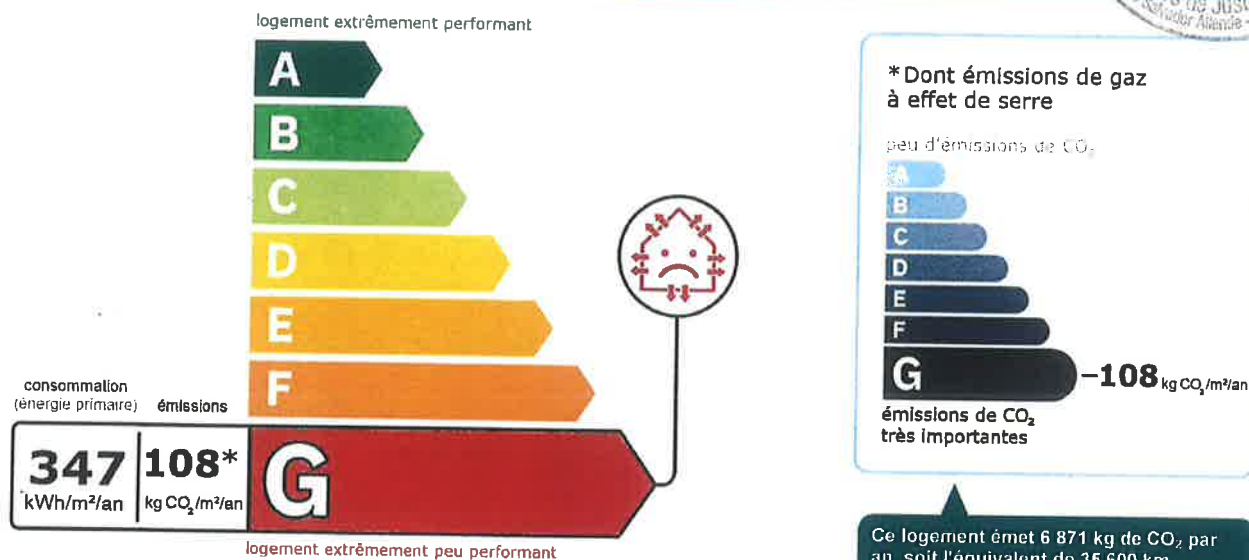
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

adresse : **78, avenue de Paris - Résidence "Edelweiss" - 92320 CHATILLON**
Type de bien : Appartement situé au 5^{ème} Etage porte à gauche au fond du couloir – Lot n°65
Année de construction : Vers 1970
Surface habitable : **63.1 m²**

propriétaire : **Mme LECESVE**
adresse : **1, allée Bertioz 92320 CHATILLON**



Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 6 871 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 35 600 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste



entre **1 690 €** et **2 330 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

Informations diagnostiqueur

BARRERE-DUFAU
4, rue de Béarn
92210 SAINT-CLOUD
tel : 01.46.02.47.80

Diagnostiqueur : **Olivier DUFAU**
Email : stcloud@barrere-dufau.fr
N° de certification : **CPDI0355**
Organisme de certification : **I.Cert**

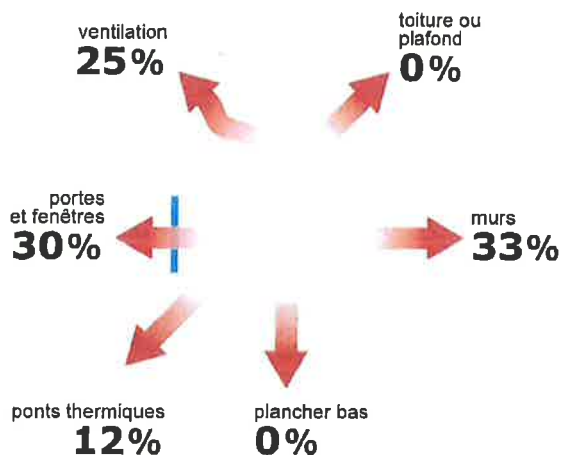


4, rue de Béarn – 92210 Saint-Cloud – 01.46.02.47.80 – stcloud@barrere-dufau.fr

ATS22041_dpe1_lot065.doc



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



Ventilation par entrées d'air hautes et basses

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).



Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
chauffage	Fioul 15 319 (15 319 é.f.)	entre 1 190 € et 1 620 €	69 %
eau chaude	Fioul 5 818 (5 818 é.f.)	entre 450 € et 620 €	27 %
refroidissement			0 %
éclairage	Electrique 274 (109 é.f.)	entre 20 € et 40 €	2 %
auxiliaires	Electrique 512 (222 é.f.)	entre 30 € et 50 €	2 %
énergie totale pour les usages recensés :	21 923 kWh (21 478 kWh é.f.)	entre 1 690 € et 2 330 € par an	



Répartition des dépenses

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 106ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -19% sur votre facture **soit -336€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 106ℓ/jour d'eau chaude à 40°C
43ℓ consommés en moins par jour, c'est -26% sur votre facture **soit -186€ par an**
Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.







FAIRE TOUT POUR MA RENO
En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie








Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en béton banché d'épaisseur 25 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
 Plancher bas	Néant	
 Toiture/plafond	Néant	
 Portes et fenêtres	Porte-fenêtre battante bois, simple vitrage Fenêtres battantes bois, simple vitrage	insuffisante






Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Chaudière collective fioul classique d'origine - vers 1970. Emetteur(s): radiateur monotube sans robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage, contenance ballon inconnue
 Climatisation	Néant
 Ventilation	Ventilation par entrées d'air hautes et basses
 Pilotage	Sans système d'intermittence



Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.






Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels



Montant estimé : 4700 à 7100€

Lot	Description	Performance recommandée
 Mur	Isolation des murs. Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité.	$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
 Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	COP = 4

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 6500 à 9800€

Lot	Description	Performance recommandée
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. ▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$, $S_w = 0,42$
 Eau chaude sanitaire	Mettre en place un système Solaire ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	

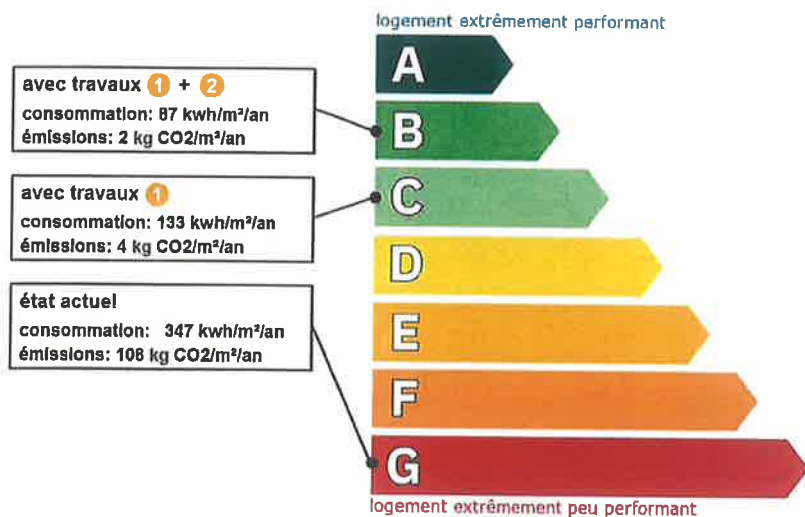


Commentaires :

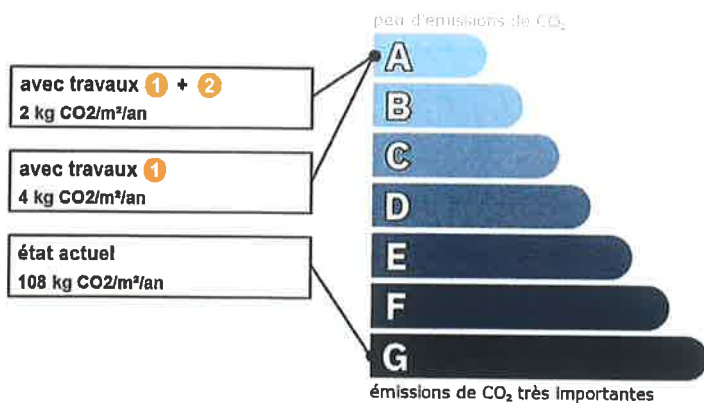
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :
www.faire.fr/aides-de-financement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Élévation
Égalité
Ambition

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.



Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25]**

Référence du DPE : **ATS22041_dpe1_lot065**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Néant

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département	🔍 Observé / mesuré	92 Hauts de Seine
Type de bien	🔍 Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	≈ Estimé	Vers 1970
Surface habitable du logement	🔍 Observé / mesuré	63,1 m ²
Surface habitable de l'immeuble	🔍 Observé / mesuré	Inconnue
Nombre de niveaux du logement	🔍 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	🔍 Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Mur Nord, Est	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré 26,7 m ²
	Type de local adjacent	🔍 Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré Mur en béton banché
	Epaisseur mur	🔍 Observé / mesuré 25 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré non
Fenêtre 1 Nord	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré 1,75 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré Mur Nord, Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré Nord
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré Bois
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré Lp: 5 cm
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré Absence de masque proche
Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré Absence de masque lointain	
Fenêtre 2 Est	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré 4,5 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré Mur Nord, Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré Est
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré vertical



	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Bois	
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	simple vitrage	
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants avec ajours fixes	
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	1,75 m²	
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur Nord, Est	
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Est	
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical	
Fenêtre 3 Est	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Bois	
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	simple vitrage	
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants avec ajours fixes	
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
		Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	5,3 m²
		Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur Nord, Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Nord	
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical	
Porte-fenêtre Nord	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes	
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Bois	
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	simple vitrage	
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants avec ajours fixes	
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Baie sous un balcon ou auvent	
	Avancée l (profondeur des masques proches)	🔍 Observé / mesuré	< 1m	
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
		Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur Nord, Est / Porte-fenêtre Nord
Pont Thermique 1	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	non isolé	
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	9,2 m	
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur	
Pont Thermique 2	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur Nord, Est / Fenêtre 1 Nord	
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	non isolé	
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5,3 m	
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Pont Thermique 3	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur Nord, Est / Fenêtre 2 Est	
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	non isolé	
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	12,2 m	
Pont Thermique 4	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur Nord, Est / Fenêtre 3 Est	



Type isolation	<input type="radio"/> Observé / mesuré	non isolé
Longueur du PT	<input type="radio"/> Observé / mesuré	5,3 m
Largeur du dormant menuiserie Lp	<input type="radio"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Position menuiseries	<input type="radio"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
Type PT	<input type="radio"/> Observé / mesuré	Mur Nord, Est / Plancher Int.
Type isolation	<input type="radio"/> Observé / mesuré	non isolé / non isolé
Longueur du PT	<input type="radio"/> Observé / mesuré	16 m

Pont Thermique 5

Systemes

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	<input type="radio"/> Observé / mesuré Ventilation par entrées d'air hautes et basses
	Façades exposées	<input type="radio"/> Observé / mesuré plusieurs
	Logement Traversant	<input type="radio"/> Observé / mesuré oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	<input type="radio"/> Observé / mesuré Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	<input type="radio"/> Observé / mesuré 63,1 m²
	Nombre de niveaux desservis	<input type="radio"/> Observé / mesuré 1
	Type générateur	<input type="radio"/> Observé / mesuré Fioul - Chaudière fioul classique d'origine installée vers 1970
	Année installation générateur	<input type="radio"/> Observé / mesuré Vers 1970
	Energie utilisée	<input type="radio"/> Observé / mesuré Fioul
	Cper (présence d'une ventouse)	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Présence d'une veilleuse	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Chaudière murale	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Type émetteur	<input type="radio"/> Observé / mesuré Radiateur monotube sans robinet thermostatique
	Température de distribution	<input type="radio"/> Observé / mesuré supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	<input type="radio"/> Observé / mesuré Inconnue
	Type de chauffage	<input type="radio"/> Observé / mesuré central
	Equipement d'intermittence	<input type="radio"/> Observé / mesuré Sans système d'intermittence
	Présence comptage	<input type="radio"/> Observé / mesuré 0
Nombre de niveaux desservis	<input type="radio"/> Observé / mesuré 1	
Eau chaude sanitaire	Type générateur	<input type="radio"/> Observé / mesuré Fioul - Chaudière fioul classique installée vers 1970
	Année installation générateur	<input type="radio"/> Observé / mesuré Vers 1970
	Energie utilisée	<input type="radio"/> Observé / mesuré Fioul
	Type production ECS	<input type="radio"/> Observé / mesuré Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Chaudière murale	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Type de distribution	<input type="radio"/> Observé / mesuré Réseau collectif non isolé, majorité des logements avec pièces alimentées contiguës
	Bouclage pour ECS	<input type="radio"/> Observé / mesuré non
	Type de production	<input type="radio"/> Observé / mesuré accumulation
Volume de stockage	<input type="radio"/> Observé / mesuré Inconnu	



Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Notes :Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.Cert - Centre Alphas - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)

